

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE

Le collectif contre la Zone spéciale carrière (ZSC) continue d'alerter

Ce jeudi 20 avril, le collectif contre la ZSC Maurienne a tenu une réunion publique d'information à la mairie de Fontcouverte-La Toussuire pour alerter les habitants en vue de préparer un argumentaire dans l'attente de la concertation publique.

Depuis cet automne, les membres du collectif contre la Zone spéciale carrière alertent les habitants de la Maurienne sur le projet de ZSC, défini par l'État en vue de renouveler et protéger la ressource gypsifère, dont l'entreprise savoyarde Placoplatre en serait la première bénéficiaire. Ce jeudi 20 avril, le collectif a tenu sa cinquième réunion publique d'information afin de présenter la teneur du projet aux habitants de Fontcouverte-La Toussuire pour les préparer à la potentielle concertation publique, dont Muriel Girard et David Chevallier sont inscrits comme garants au Conseil national du débat public.



Une centaine de personnes étaient présentes à la mairie de Fontcouverte-La Toussuire, ce jeudi 20 avril, pour participer à la réunion publique d'information organisée par les membres du collectif contre la ZSC en Maurienne. Photo Le DL/Caroline STAFFE

Des impacts irréversibles

« Lorsque nous avons pris connaissance du projet, il était inconcevable pour nous de garder ces informations, car ce projet de zone spéciale carrière est une atteinte à notre territoire et à notre qualité de vie, sans parler de l'impact qu'il a sur les milieux », déclarait un des membres actifs du collectif contre la ZSC Maurienne. Et pour cause, rappelant que l'État cherche à protéger la ressource de gypse et d'anhydrite, dont les sociétés Placoplatre et Vicat sont les acteurs majoritaires sur le Département, trois scénarios sont tenus dans un rapport officiel de 240 pages (Demande d'examen au cas par cas pour un projet de Zone Spéciale de Carrière en Maurienne) « non évident à trouver de prime abord ». Selon ce rapport, deux zones centrales seraient potentiellement exploitables pour les 120 prochaines années au rythme d'une extraction de gypse de 200 000 tonnes par an. « En Haute-Maurienne c'est un territoire de 627 hectares qui serait à fleur du parc de la Vanoise et dont surtout le village de Bramans serait pris en sandwich voire contourné par le projet. Du côté de l'Arvan, ce sont 404 hectares qui pourraient à l'encore être exploités ». Alors que l'État avance dans son rapport que « ni la biodiversité ni la vie des habitants ne seraient entravées par ledit projet », le collectif et les élus locaux de tous niveaux ne sont pas d'accord de bout en bout de la vallée.

Fermelement opposé à la ZSC,

le collectif a ainsi démontré ce 20 avril à une centaine de personnes par la méthode de C.Q.F.D. que le projet « aurait de lourds impacts pour la qualité de vie des habitants, la biodiversité, l'agriculture et le tourisme ».

Une finalité qui pose question

« Ce qui nous interroge au final dans ce dossier, c'est le mystère. Pourquoi les habitants n'ont pas été concertés alors qu'ils sont les premiers concernés ? Pourquoi le préfet ne souhaite pas nous recevoir, alors que de nombreux élus ont voté des motions contre cette ZSC et que notre députée Émilie Bonnavard nous soutient mais a aussi envoyé une lettre à Elisabeth Borne (Première ministre) toujours en attente de réponse ». Entre inquiétude et interrogation sur l'objectif final, le collectif ne cesse de s'étonner sur le tonnage prévisionnel d'extraction annoncé dans le rapport. « Même si le gypse est utilisé à des fins de rénovation énergétique pour la transition écologique, les ressources potentielles de 26 millions de tonnes annoncées dans le rapport pour assurer l'approvisionnement de l'usine de Chambéry ne correspondent pas à la réalité de la demande. De fait, la question de la finalité concrète du projet se pose et l'hypothèse d'une exportation massive de la ressource n'est pas exclue ».

Caroline STAFFE

Le collectif reste mobilisé et va devenir une association

Après la présentation du dossier aux habitants, les questions ont fusé de toutes parts au sein de l'assemblée. « Que pouvons-nous faire à titre individuel pour contrer le projet ? », « Quel sera l'impact des poussières de gypse produites par l'extraction sur notre santé ? Existe-t-il des études sanitaires ? », « Quel sera l'impact sur la stabilité des sols, si de telles extractions aident lieu ? », « Le domaine skiable de France peut-il nous soutenir, sachant que plusieurs stations seraient impactées indirectement par ce projet ? ».

Pour tenter de trouver des réponses et en vue de « contrer le projet », le collectif a annoncé d'ores et déjà que seule « une mobilisation générale était capable de changer la donne ».

S'organiser pour mieux contrer le projet

« Sur la Haute-Maurienne, nous sommes déjà très organisés, car les habitants de Bramans sont en première ligne du projet, mais sur l'Arvan, il y a encore beaucoup de choses à faire », précisait le collectif. Rappelant que « le caractère urgent » domne



Le collectif contre la ZSC reste mobilisé et va devenir une association. Photo Le DL/Caroline STAFFE

au projet de ZSC par l'État « ne l'est pas, puisque d'après le calendrier retrouvé dans le dossier, la concertation publique devait se tenir début 2023, mais qu'à ce jour cela semble au point mort », les personnes impliquées souhaitent vivement garder « un coup d'avance » afin d'anticiper tous les événements. Entre pétition, courrier et préparation de la dite concertation publique, les membres invitent ainsi les Mauriennaises et Mauriennais mais aussi les touristes à parler du projet de la ZSC autour de deux. « Nous avons déjà atteint plus de 15 000 signatures sur la pétition en ligne contre la ZSC

Plus d'information : <https://www.change.org/ou/nouveau/zsc-maurienne.fr>

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Boulisme : éliminatoires doubles, pensez à vous inscrire

Pour le secteur bouliste de Maurienne, les éliminatoires doubles se dérouleront samedi 6 mai, à 8 heures, à Saint-Rémy, pour les joueurs de M4. Inscriptions impératives avant vendredi 28 avril, au boulodrome de Modane, Saint-Michel, Saint-Julien, La Chambre ou auprès de Maurice Vincent Tél. : 06 77 00 82 63. Les équipes peuvent être formées de 2 ou 3 joueurs. Cinq équipes seront qualifiées pour le championnat de Savoie du samedi 10 et dimanche 11 juin dans le secteur des Trois Vallées avec finales à La Rochette.

Mardi 2 mai, à 18 heures, au boulodrome de Saint-Rémy, réunion des membres du secteur : tirage au sort, infos saison 2023, divers.

Pour les joueurs de M3 désirant participer à la compétition départementale ayant lieu dans le secteur des Vallées (équipes formées de 2 ou 3 joueurs, pouvant être complétées par 1 joueur de M4), il n'y a pas d'éliminatoires, au niveau du secteur bouliste de Maurienne. Pour cette catégorie ainsi que pour les féminines 3 et féminines 4 (championnat PADB également dans le secteur des Trois Vallées), inscriptions avant mardi 6 juin auprès de Patrice Deymonnaz Tél. : 06 87 57 70 37.

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Montagne et avant-première au cinéma "Star"

Le cinéma Star renoue avec la tradition de la soirée « Montagne en scène », pour une « Summer edition ». Quatre films seront au programme de cette soirée qui aura lieu le jeudi 27 avril à 20 heures, ils seront respectivement consacrés à la randonnée, l'alpinisme, le parapente et l'escalade. On peut réserver directement sur le site de Montagne en scène.

Le dimanche 30 avril à 18h30, la salle saint-jeannaise a programmé, en avant-première, le film *Pour l'hommeur*, qui explore le monde du rugby amateur d'une manière originale, à travers la rivalité clocheresque de deux clubs imaginaires, Trocfont-sur-Tescou et Tourtour-les-Bains, le second recevant le soutien inattendu de joueurs demandeurs d'asile.

SAINT-JULIEN-MONTDENIS

« Just ses cils » en concert au café-bar associatif

Le café-bar associatif du Kiosque accueillera, le vendredi 28 avril à 20 heures, un concert de « Just ses cils », sous-titré « Sans ses franges, hein ». Un moment de musique et de bonne humeur, donc, avec buvette et petite restauration.

Entrée 3 €, gratuit pour les adhérents à l'association.

UTILITE

Maison médicale de garde
De 15 à 18 heures et de 20 heures à minuit. Tél. 15.
Pharmacie de garde
Tél. 0825 74 20 30 ou www.servigard.fr.
Services techniques

eau-sécurité

Tél. 04 79 64 34 40.

Société des régies de l'Arc (électricité, télécommunications)
Tél. 04 79 64 02 11.

Médiathèque

Loise-de-Savoie
Le samedi, de 9h30 à 12 heures et de 13 à 16 heures.

LE DAUPHINÉ

POUR NOUS SUIVRE :

Vous pouvez maintenant nous suivre quotidiennement sur :



POUR NOUS JOINDRE :

161 place Fodéré 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Pour contacter la rédaction : 04 79 83 55 10 LDL@ledauphine.com
Pour contacter la publicité : 04 79 83 55 13 alexandra.baudrin@ledauphine.com
N° vert abonnements - portage : 0 800 88 70 01
Annonces légales, avis de décès : 04 79 33 46 18

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Pétanque : deux championnats de Savoie ce week-end

La petite boule est à l'honneur samedi 22 et dimanche 23 avril dans la capitale mauriennaise. Après avoir accueilli le championnat de Savoie triplettes mixte samedi 25 et dimanche 26 mars, cette fois-ci la pétanque mauriennaise remet le couvert. Depuis plusieurs jours, réunis autour du président Jean-François Royer, les bénévoles préparent d'arrache-pied deux compétitions départementales. Des compétitions demandant une organisation pointue et sans faille.

La première débutera samedi à 9 heures avec 121 joueurs représentants les secteurs de Maurienne et de Tarentaise. Parmi eux, 51 défendront les couleurs de la vallée, soit vingt de Saint-Jean, onze de Saint-Rémy, huit de Cuines, six de Saint-

Avre et six de Saint-Michel. Dans le même temps, 144 joueurs des autres secteurs du département en découleront à La Vavoire. Dimanche, les 32 qualifiés se retrouveront à Saint-Jean pour disputer la phase finale. L'heureux champion emportera son billet pour les championnats de France, programmés à Auxerre samedi 22 et dimanche 23 juillet.

La deuxième compétition débutant samedi à 14 h 30, concerne les féminines avec 58 doublettes. Parmi elles, treize mauriennaises, soit huit de Saint-Rémy, trois de Saint-Avre, une de Saint-Jean et un de Saint-Michel. Seules les championnes gagneront leur place pour la compétition nationale de juillet à Auxerre.



Après le championnat de Savoie triplettes mixte en mars, le stade Joseph-Gavarini de Saint-Jean accueille, ce week-end, les compétitions départementales : tête à tête masculins et doublettes féminines. Photo Le DL/Pat.D.

Que ce soit chez les masculins ou chez les féminines,

les compétitions s'annoncent à la hauteur de l'événement : riche et spectaculaire.

Patrice DEYMONNAZ

MON CARIER POUR APPRENDRE

Jeux de mémoire

JOUER CÔTOYER SE CONCENTER

6,90 € seulement

proposé par LE DAUPHINÉ rue des écoles

En vente chez votre marchand de journaux et sur : boutique.ledauphine.com/jeunesse / 04 76 88 70 88

73B01-V1